

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 919 du 22 juillet 1963 :

n° 919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 juillet 1963

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro

31 juillet 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de quatre-vingt mille francs Djibouti (80,000 F.D). est accordée à la Fédération des Sports pour régler les dépenses effectuées par cet organisme pour la « Journée de l'Athlétisme » du 17 mars 1963. La dépense susvisée est imputée sur le

chapitre 26, art. 2, § 5, du Budget du Service local pour l'exercice 1963.